

# BOUFFOU THEATRE

à la coque

## MAUVAISE HERBE CONDITIONS TECHNIQUES

**ATTENTION :** en cas de non respect de ces conditions (notamment la jauge et l'âge des spectateurs) l'équipe du BOUFFOU Théâtre sera en droit d'annuler la (les) représentation(s).

Il vous est demandé de nous fournir un plan de la salle coté, tenant compte de la distance entre la scène et le 1<sup>er</sup> rang ainsi que la hauteur de scène.

- JAUGE :**
- 120 spectateurs maximum en séance scolaire ( y compris accompagnateurs)
  - 150 spectateurs maximum en séance tout public
- DUREE :**
- 50 minutes
- AGE :**
- Scolaire, à partir de 9 ans (CM1)
  - Tout public, à partir de 7 ans
- SALLE :**
- **Obscurité totale indispensable**
  - 3 prises électriques 220 V / 16A + terre (près de la scène)
  - Salle de spectacle avec **gradinage indispensable (pour toute autre configuration de salle, nous contacter avant)**
- ESPACE SCENIQUE :**
- Ouverture 8 m / Profondeur 6 m / Hauteur 3,50 m (minimum)
  - Hauteur de scène : **de 0 à 0.80 maximum**
  - Gradin à une distance minimum d'**1,50m** de l'espace scénique
  - Rez-de-Chaussée
  - Fond de scène et sol noirs
  - Pendrillonnage à l'Allemande
- LOGE :**
- Une loge propre, chauffée selon saison, boissons chaudes et froides.
- MONTAGE :**
- 4 heures
- DEMONTAGE :**
- 2 heures
- PERSONNEL :**
- 2 techniciens pour le déchargement/chargement du matériel et pour le montage et démontage
  - 1 technicien pendant les séances
- ECLAIRAGE / SON :**
- prévoir table de régie en salle côté cour.
  - prévoir un éclairage d'accueil public.
  - Nous fournissons une partie du matériel d'éclairage, notre structure aluminium, la vidéo, le son.
- Reste à votre charge :**
- 4 PC avec crochets de 500 W
  - 2 gélattines 201
  - le fond noir avec accroche pour contre

Anne-Laure LAIRÉ-Chargée de diffusion  
BOUFFOU Théâtre  
3 rue de la paix  
56700 HENNEBONT  
Tel : +33 (0)2.97.85.09.36  
[diffusion@bouffoutheatre.com](mailto:diffusion@bouffoutheatre.com)

SIRET : 340 499 805 000 42 APE : 9001Z Licence 2-1010958

La compagnie est conventionnée avec la DRAC Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Morbihan et la ville d'Hennebont.